

Publié le 9 juin 2017

Trophées 2017 : les candidatures, c'est maintenant !

Le calendrier des Trophées des Epl avance. L'heure tourne même... Vous avez jusqu'au 23 juin pour vous porter candidat et valoriser tout projet innovant ou remarquable. Et le 23 juin, c'est (presque) demain.



Les **Trophées des Entreprises publiques locales** visent à mettre en valeur des initiatives d'Epl (Sem, Spl, SemOp) significatives en matière de performance économique, sociale ou environnementale au service des collectivités locales.

L'édition des Trophées 2017 intégre une nouvelle catégorie, à savoir :

- ville de demain, ville intelligente.

Les 3 autres demeurent inchangées :

- habitat durable,- attractivité des territoires,- services au public.

Rappel de l'agenda du concours 2017 :→ 23 juin : date limite de retour des dossiers de candidature,→ 5 juillet : annonce des Epl nommées,→ 10 juillet : ouverture du vote en ligne,→ 7 septembre : audition des Epl nommées à Paris,→ 11 octobre : palmarès et remise des Trophées lors du congrès des Epl à Bordeaux.

Pour vous inscrire au concours

Téléchargez la plaquette d'information et le règlement du concours

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1